

2<sup>E</sup> TRIMESTRE  
**2025**

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°64

## 2<sup>e</sup> trimestre 2025 : reprise économique et marché du travail en léger rebond

### Points de vigilance

#### L'économie régionale se redresse timidement

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, la croissance en France reste modérée, portée par quelques secteurs comme le tourisme, l'aéronautique ou l'agriculture, tandis que la consommation reste freinée. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la dynamique entrepreneuriale s'améliore : les défaillances d'entreprises se stabilisent après deux ans de hausse, tandis que les créations repartent nettement à la hausse. Côté pouvoir d'achat, les salaires se stabilisent avec une progression limitée sur un an.

#### Le marché du travail retrouve de l'élan

L'emploi salarié repart à la hausse en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après une stagnation début 2025. Le rebond est tiré par le tertiaire marchand, en particulier l'hébergement-restauration et les transports. L'industrie se stabilise et la construction pour-

suit son recul. Les embauches renouent avec la croissance, portées par les contrats de plus d'un mois et les secteurs de l'administration, du commerce et de l'hébergement-restauration. Le taux de chômage régional reste quasi-stable. La demande d'emploi (hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours) recule légèrement, mais ses évolutions sont perturbées par la modification des règles d'actualisation et du régime de sanctions des inscrits à France Travail. Enfin, les offres d'emploi diffusées repartent à la hausse, bien qu'en baisse annuelle.

#### Situation sociale

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA poursuit sa baisse en région, un recul amorcé depuis 2021 mais qui ralentit. La tendance est générale, sauf dans les Bouches-du-Rhône qui enregistrent leur première hausse en quatre ans. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) continue de progresser fortement. La Prime d'activité (PA) est en hausse modérée.

## Retour sur la plénière du 30 septembre 2025

#### La santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2021, la santé emploie 152 000 personnes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, (6,7% des salariés), majoritairement des femmes, exerçant dans le privé, et répartis dans 21 professions médicales et paramédicales. Plus souvent en CDD ou à temps partiel, les salariés de la santé cumulent fréquemment une activité non salariée. L'emploi salarié dans la santé est particulièrement présent dans les Hautes-Alpes, avec près d'un emploi salarié sur dix. Dans un contexte de transition

écologique, la santé environnementale devient une priorité avec des risques sanitaires liés aux pollutions et un objectif de neutralité carbone. L'éco-conception des soins vise à réduire l'empreinte carbone, limiter la pollution, et tendre vers la sobriété tout en maintenant la qualité des soins. Pourtant, sa mise en pratique nécessite un accompagnement et une adaptation forte des pratiques professionnelles et une montée en compétence soutenue par la formation.



### Chiffres clés



**2032 900**  
emplois salariés



**8,0 %**  
taux de chômage



**391 400**  
demandeurs d'emploi  
(cat. A, B, C)\*



**6 500**  
défaillances  
d'entreprises\*\*\*



**27 900**  
créations d'entreprises  
(immatriculations)

### Évolution

T1 2025 / T4 2024

↗ **+0,4%**

+ 0,2% en France  
métropolitaine

↗ **+0,1pt**

stable en France  
métropolitaine

↘ **-0,2%\*\***

- 0,6%\*\* en France  
métropolitaine

↗ **+1%**

+ 8% en France  
entière

↗ **+6,4%**

+ 4,3% en France  
entière

\* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

\*\* Évolution sous-estimée en raison de la modification des règles d'actualisation (voir encadré page 5).

\*\*\* Défaillances d'entreprises sur 12 mois, évolution annuelle.

## Croissance maintenue, malgré une consommation freinée

En **France**, la croissance a bien résisté au 2<sup>e</sup> trimestre (+0,3 % après +0,1%) et ne décrocherait pas d'ici la fin de l'année (+0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre, puis +0,2 % au 4<sup>e</sup> trimestre) : le PIB augmenterait ainsi de +0,8 % sur toute l'année 2025, mais essentiellement parce que quelques branches maintiennent l'activité à flot (tourisme, marché immobilier, aéronautique, agriculture). Toutefois, la consommation n'embraye pas : malgré l'inflation modérée (+1,2 % sur un an prévu en décembre), les achats sont peu dynamiques et le taux d'épargne bat chaque trimestre un nouveau record à la hausse.

► **Pour en savoir plus** : « [Pas de confiance, un peu de croissance](#) », Note de conjoncture Insee, septembre 2025.

## La dynamique entrepreneuriale se redresse : défaillances en pause, créations en rebond

### Les défaillances se stabilisent

Après avoir augmenté continuellement depuis début 2022, le nombre de défaillances régionales semble se stabiliser début 2025. En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, près de 6500 défaillances sont enregistrées sur les douze derniers mois (de juillet 2024 à juin 2025). La hausse des défaillances ralentit nettement depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, passant de +39 % sur un an à seulement +1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 (en glissement annuel). Les défaillances sont stables par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Au **niveau national**, la tendance est comparable. En évolution annuelle, après un pic de +52 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, la progression des défaillances ralentit, atteignant +8 % sur un an au 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

Par **secteurs d'activité**, pour la première fois depuis la crise sanitaire, les défaillances reculent dans la *Construction* (-3 % sur un an), le *Commerce* (-2 %) et l'*Hébergement et restauration* (-1 %). La baisse se confirme également dans l'*Industrie* (-11 %) pour le troisième trimestre consécutif et dans les *Transports et entreposage* (-9 %) depuis le début de l'année. La hausse des défaillances ralentit dans les *Activités immobilières* (+18 % sur un an, après +32 % au 1<sup>er</sup> trimestre) ainsi que dans les *Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien* (+2 %, après +8 %). La croissance des défaillances semble se stabiliser dans l'*Information et la communication* (+17 %) et dans les *Activités financières et d'assurance* (+11 %). En revanche, le nombre de défaillances repart nettement à la hausse dans l'*Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages* (+20 %, après une quasi-stabilité au 1<sup>er</sup> trimestre).

\* **Le salaire moyen par tête (SMPT)** : est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.



## Contexte international

Depuis le début de l'année, l'économie mondiale a résisté à l'augmentation des droits de douane des États-Unis à des niveaux inédits depuis la Seconde Guerre mondiale. Le commerce mondial s'est envolé au 1<sup>er</sup> trimestre, les entreprises américaines constituant des stocks avant l'instauration des nouveaux tarifs, puis a connu un repli modéré au 2<sup>e</sup> trimestre.

L'économie américaine ralentit, car le marché du travail se grippe, mais elle semble loin d'une récession. La zone euro est affaiblie, mais une lueur d'espoir y apparaît, car l'investissement y reprend quelques couleurs. Après deux ans de récession, l'Allemagne amorcerait un redressement, tandis que la croissance serait plus vigoureuse en Italie, et surtout en Espagne.

Le nombre de dépôts de bilan évolue de façon hétérogène dans les **départements**. La hausse ralentit dans les Bouches-du-Rhône (+4 % sur un an, après +9 % au 1<sup>er</sup> trimestre). Les défaillances reculent dans les Alpes-Maritimes (-5 %, après +4 %), se stabilisent dans le Var (après +6 %) et repartent à la hausse dans le Vaucluse (+1 %, après -4 %). Enfin, elles sont relativement stables dans les autres départements alpins.

### Les créations d'entreprises augmentent

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, les immatriculations de nouvelles entreprises repartent à la hausse (+6,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, après -1,5 %). 27900 entreprises sont nouvellement créées en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Sur un an, ce nombre est en hausse de +6,6 %. En **France**, les créations d'entreprises au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 suivent la même tendance qu'en région (+4,3 % sur un trimestre, +2,5 % sur un an).

Les micro-entrepreneurs, majoritaires dans les immatriculations (67 %), portent la hausse régionale (+7,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre). Les entreprises classiques contribuent également à cette dynamique mais dans une moindre mesure (+4,6 %).

► **Pour en savoir plus** : « [L'activité économique reprend timidement, portée par l'industrie et le tertiaire non marchand](#) », Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°56, septembre 2025.

### Les salaires se stabilisent sur un trimestre

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le salaire moyen par tête (SMPT) mensuel - hors prime de partage de la valeur - se stabilise par rapport au trimestre précédent (+0,1 %), aucune revalorisation du Smic n'ayant été appliquée depuis novembre 2024, et s'élève à 2 819 € en région. Sur un an, la hausse du SMPT s'élève à +1,8 %.

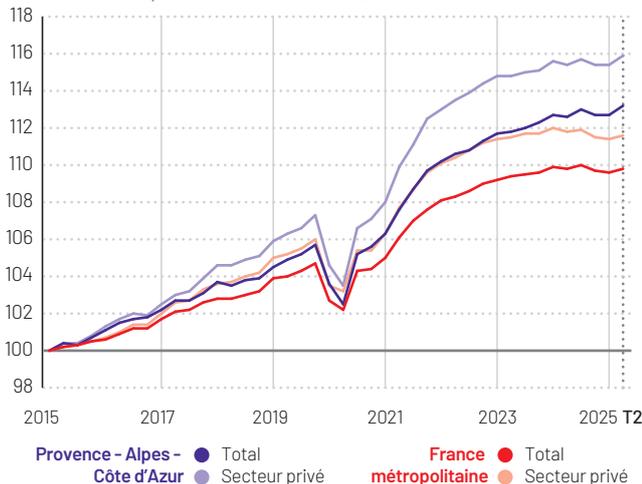
► **Pour en savoir plus** : [Stat'Ur conjoncture, n°87, Urssaf PACA, septembre 2025.](#)

## L'emploi salarié rebondit

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, l'emploi salarié repart à la hausse en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, après une stabilisation au trimestre précédent et un recul en fin d'année 2024 : +0,4 %, soit +8 800 salariés. La croissance est principalement portée par le secteur privé qui représente les trois quarts de l'emploi salarié total et, dans une moindre mesure, par le secteur public : respectivement +0,5 % et +0,3 %, après une stabilité. Après deux trimestres en baisse, l'intérim augmente légèrement : +0,4 %, après -1,5 %. Fin juin 2025, la région compte ainsi 2 032 900 salariés, soit +0,5 % sur un an (+9 900 salariés) : +0,5 % dans le secteur privé et +0,6 % dans le secteur public.

### Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2015



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoos-Urssaf, Dares, Insee.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, les effectifs salariés (intérim compris) repartent nettement à la hausse dans le **tertiaire marchand** qui concentre un emploi salarié sur deux dans la région : +0,6 % (soit +6 500 salariés), après -0,2 % au 1<sup>er</sup> trimestre et fin 2024. Le rebond est particulièrement vif dans l'**Hébergement-restauration** (+1,7 %, après -0,3 %) et les **Transports et entreposage** (+1,1 %, après -0,2 %) et marqué dans les **Services aux ménages** (+0,7 %, après -0,7 %). Dans les **Services de soutien aux entreprises**, la croissance accélère (+0,6 %, après +0,3 %). Dans les autres sous-secteurs, elle est plus modérée, comprise entre +0,2 et +0,3 %. Seules les **Activités immobilières** continuent de perdre des effectifs pour le huitième trimestre consécutif (-0,6 %, après -0,7 %). Au total, la croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand s'élève de +0,7 % sur un an, soit +6 900 salariés.

Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris), qui regroupe un tiers des emplois salariés régionaux, les effectifs progressent de +0,3 % sur un trimestre (+2 100 salariés) et de +0,7 % sur un an (+4 500 salariés), maintenant le rythme observé au 1<sup>er</sup> trimestre.



**L'emploi salarié repart à la hausse ce trimestre.**

**Le tertiaire marchand connaît un net rebond.**

**Les déclarations d'embauche progressent sur un an.**

Dans l'**industrie**, les effectifs (intérim compris) se stabilisent, après avoir légèrement progressé au trimestre précédent (+0,2 %). Le recul de l'emploi dans la **Fabrication d'autres produits industriels** (-0,5 %, après +0,2 %) est tout juste compensé par la hausse dans l'ensemble des autres sous-secteurs, comme la **Fabrication de matériels de transport** (+0,6 %, après -0,5 %) et l'**Industrie agroalimentaire** (+0,4 %, après +0,6 %). La croissance annuelle industrielle ne cesse ainsi de ralentir et s'établit à +0,6 % au 2<sup>e</sup> trimestre (soit +1 000 salariés).

Enfin, dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) reculent pour le neuvième trimestre consécutif : -0,5 %, soit -630 salariés, après -0,9 %. La croissance est en partie pénalisée par le repli de l'intérim (-1,8 %, soit -220 salariés). Par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, la région compte ainsi 3 000 salariés en moins dans ce secteur, soit -2,4 %.

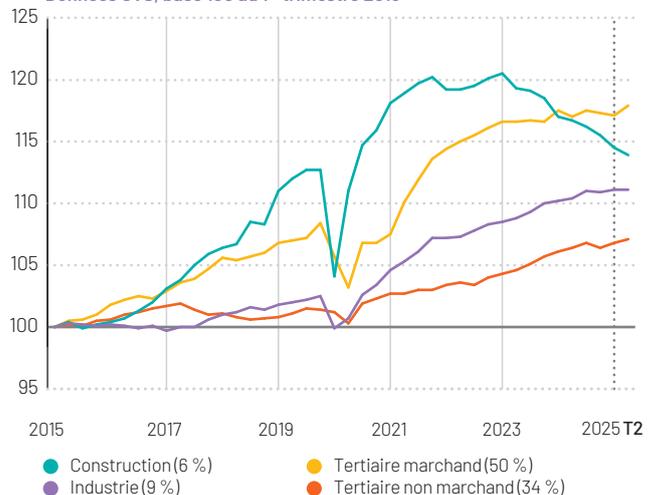
L'emploi salarié progresse dans l'ensemble des **départements** de la région. Les augmentations sont soutenues dans les départements alpins : les Alpes-de-Haute-Provence (+0,6 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, après -0,7 %), les Alpes-Maritimes (+0,6 %, après -0,1 %) et les Hautes-Alpes (+0,5 %, après -0,8 %). Les hausses sont identiques au niveau régional dans les Bouches-du-Rhône (+0,4 %, après +0,1 %) et le Var (+0,4 %, après -0,2 %). Seul le Var enregistre une reprise modeste (+0,2 %, après -0,1 %).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié est en légère hausse au 2<sup>e</sup> trimestre, après deux trimestres de recul : +0,2 %, après -0,1 %. L'emploi privé progresse de +0,2 % (après -0,1 %) et l'emploi public de +0,1 % (après +0,2 %). Les effectifs intérimaires s'accroissent à nouveau, après neuf trimestres consécutifs de baisse (+0,2 %, après -0,5 %). Sur un an, la croissance de l'emploi salarié national se stabilise, la hausse dans le secteur public (+0,4 %) compensant la légère diminution dans le secteur privé (-0,1 %).

► **Pour en savoir plus :** « Sursaut éphémère au printemps 2025 », Drets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 19, septembre 2025.

### Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2015



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoos-Urssaf, Dares, Insee.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

## Les embauches renouent avec la croissance au 2<sup>e</sup> trimestre

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) progressent de +1% sur un an, portées par les contrats de plus d'un mois : +3% pour les CDI (+2490 DPAE) et +1% pour les CDD(+1710 DPAE). En revanche, les embauches d'une durée d'un mois ou moins, qui représentent 66% des DPAE, restent stables sur un an. Dans les établissements de 250 salariés ou plus, les embauches progressent de +4%, portées uniquement par les CDD, les contrats d'un mois ou moins représentant 76% des DPAE. Les CDI augmentent dans les établissements de moins de 10 salariés (+12%) et les établissements de 50 à 249 salariés (+5%), mais leur progression ne compense pas la baisse des CDD d'un mois ou moins, entraînant un recul global des DPAE. Dans les entreprises de 10 à 49 salariés, les CDI diminuent (-6%) au profit des CDD d'un mois ou moins(+7%).

Parmi les **secteurs d'activité**, les plus fortes hausses annuelles de déclarations d'embauche concernent les *Administrations publiques, la défense, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale* (+5%, soit +6950 DPAE), ainsi que *l'Information et la communication* (+5%, soit +840 DPAE). Le *Commerce* enregistre une progression de +3% (+1470 DPAE) et *l'Hébergement-restauration* de +2% (+3560 DPAE). Les *Services*, qui concentrent 64% des DPAE du 2<sup>e</sup> trimestre, restent stables. À l'inverse, les embauches reculent dans *l'Industrie* (-8%, soit -1270 DPAE) et dans la *Construction* (-4%, soit -550 DPAE).

À l'**échelle départementale**, les embauches se concentrent principalement dans les Bouches-du-Rhône (43% des DPAE), en hausse de +2% grâce au tertiaire. Le Vaucluse progresse également de +2%, porté par le *Commerce* et *l'Hébergement-restauration*, tandis que les Alpes-de-Haute-Provence enregistrent la plus forte hausse (+6%). Les embauches restent stables dans le Var, reculent légèrement dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (-1%).

► **Pour en savoir plus** : [Stat'Ur conjoncture, n° 86, Urssaf PACA, juillet 2025.](#)

## Contrairement à la demande d'emploi, le taux de chômage n'est pas impacté par les effets de la loi sur le plein emploi

### Le taux de chômage reste quasi-stable

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, le taux de chômage localisé s'établit à 8,0% de la population active en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Il demeure presque stable sur un trimestre (+0,1 point par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, comme en début d'année), et augmente légèrement par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 (+0,2 point), date à laquelle il avait atteint son niveau le plus bas calculé depuis plus de trente ans avec la méthode de mesure actuelle (7,8%).

## Zoom sur l'apprentissage

### La progression des entrées en contrat d'apprentissage se poursuit

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, 3500 contrats d'apprentissage débutent en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans les secteurs public et privé. Ce nombre augmente de +11% sur un an, après +13% au 2<sup>e</sup> trimestre 2024, et ce malgré la réduction des aides financières accordées aux entreprises (voir Avertissement). Fin juin 2025, la région compte 69 100 apprentis, en hausse de +4% par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 (soit +2 800 bénéficiaires), comme un an plus tôt. Ces augmentations demeurent toutefois bien en-deçà de celles observées les années précédentes.

En **France métropolitaine**, le nombre d'entrées sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2025 s'accroît sur un an à un rythme moins marqué qu'en région : +7%, contre +14% l'année précédente. Ainsi, la hausse du nombre de bénéficiaires continue de ralentir : +3% sur un an (soit +27600 apprentis), contre +4% un an plus tôt. Fin juin 2025, le nombre d'apprentis s'élève à 966 000 au niveau national.

Sur un an, au niveau régional, la progression du nombre d'apprentis contribue à près de 30% des créations d'emploi salarié. Au niveau national, cette hausse a permis de limiter la baisse du nombre d'emplois.

**Avertissement** : Les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient plus de l'aide exceptionnelle pour les contrats signés du 1<sup>er</sup> janvier au 23 février 2025. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur. À partir du 24 février 2025, et quel que soit le niveau de diplôme préparé par l'apprenti, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros et les entreprises de 250 salariés ou plus d'une aide de 2 000 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux des aides en vigueur en 2024.

Taux de chômage  
Données CVS



**Note** : données trimestrielles provisoires : estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

**Source** : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

En **France métropolitaine**, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,3 % de la population active, et se stabilise par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (après +0,2 point). Contrairement à la région, il est supérieur de +0,6 point à son point bas mesuré en 1982. Sur un an, il s'accroît également de +0,2 point.

En rythme trimestriel, le taux de chômage est stable dans les **départements** des Alpes-Maritimes (6,8 %), du Var (7,2 %) et des Bouches-du-Rhône (8,6 %). Il est quasi-stable dans les Alpes-de-Haute-Provence (7,8 %, -0,1 point) et le Vaucluse (9,8 %, +0,1 point) et augmente légèrement dans les Hautes-Alpes (6,4 %, +0,2 point).

### Demande d'emploi : des évolutions altérées par la modification des règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les statistiques sur la demande d'emploi sont affectées par la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, qui prévoit l'inscription désormais systématique de certains publics à la recherche d'un emploi : les demandeurs et bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes

en situation de handicap suivies par Cap emploi (voir Encadré). Pour continuer à appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de ces changements administratifs et d'analyser les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours. Ainsi, jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la loi prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2027, les analyses sur les inscrits à France

Travail portent désormais sur cette série alternative.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 391 400 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre repart légèrement à la baisse : -0,2 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, soit -850 inscrits, après +2,3 %. Sur un an, la demande d'emploi continue de s'élever franchement : +4,2 %, après +4,5 %.

En **France métropolitaine**, en moyenne 4 412 600 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours sont inscrits en catégories A, B, C au 2<sup>e</sup> trimestre 2025. Comme en région, ce nombre recule à nouveau sur un trimestre (-0,6 %, après +2,3 %) et poursuit sa hausse annuelle (+3,5 %, après +4,3 %).

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont perturbées au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 par deux facteurs (voir Encadré) : la modification des règles d'actualisation par France Travail qui a un impact à la hausse sur les sorties des catégories A, B, C et donc à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi ; l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations, qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail ce mois-ci. Une estimation de l'impact de ces changements a été réalisée par la Dares au niveau national seulement. *In fine*, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C aurait augmenté ce trimestre, et non diminué.

### La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Ainsi, au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, 530 400 personnes sont inscrites sur les listes de France Travail en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur (données CVS-CJO). Parmi elles, 462 700 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : 51 % sont des femmes, 13 % des jeunes de moins de 25 ans, 28 % ont 50 ans ou plus et 42 % sont inscrits depuis un an ou plus. Enfin, 13 600 personnes sont inscrites en catégorie F et 67 100 en catégorie G (données brutes).

### Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis

Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et France Travail mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département.

### Deux facteurs affectent les statistiques d'inscrits à France Travail au 2<sup>e</sup> trimestre 2025

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, les évolutions sont affectées par deux facteurs :

- La modification des règles d'actualisation : Entre janvier et mars 2025, les personnes non indemnisables inscrites à France Travail, tant qu'elles n'avaient pas signé leur contrat d'engagement, étaient comptabilisées en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1<sup>er</sup> trimestre, cela a temporairement augmenté les effectifs en catégorie A et réduit ceux des catégories B et C ainsi que les sorties dans toutes les catégories. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique ne concerne plus que les nouvelles inscriptions à France Travail, entraînant entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestres une baisse des inscrits en catégorie A et une hausse des effectifs en catégories B et C ainsi que des sorties des catégories A, B et C. Cette évolution a un effet à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C au 2<sup>e</sup> trimestre 2025.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail en juin 2025.

Au total, sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea), la Dares estime qu'en l'absence de ces deux modifications (actualisation et décret sanctions), l'évolution du nombre d'inscrits au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 au niveau national aurait été de +0,9 % pour les catégories A, B, C (contre -0,6 % mesuré en France métropolitaine). Cette estimation n'est pas réalisée par la Dares au niveau régional.

► **Pour en savoir plus :** « Sursaut éphémère au printemps 2025 », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 19, septembre 2025.

### Les publics prioritaires bien représentés parmi les entrants en formation

De janvier à juin 2025, 73,6 % de demandeurs d'emploi appartiennent aux publics prioritaires parmi les entrées en formation. En baisse de 1,2 point sur un an, ce taux est directement impacté par la mise en place de la Loi Plein Emploi. Il reste néanmoins élevé et supérieur au poids des publics prioritaires au sein de la demande d'emploi (67,9 %). Autrement dit, la formation bénéficie proportionnellement davantage aux publics les plus éloignés de l'emploi.

La part des **publics prioritaires dans les entrées en formation** concerne les personnes en recherche d'emploi qui remplissent le critère « Public prioritaire » au moment de leur entrée en formation (hors CPF autonome). Cet indicateur comprend les Bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi en situation de handicap, le public de moins de 26 ans sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur à BAC +2, le public âgé de 55 ans et plus et le public sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au BAC. Il est calculé en cumul année civile.

Parmi les publics prioritaires, la part des demandeurs d'emploi en situation de handicap est la plus faible (10,9%). Les parts des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (15,0%) et des seniors de 55 ans et plus (17,9%) sont un peu plus élevées. Le public des moins de 26 ans ayant obtenu un diplôme inférieur à BAC+ 2 atteint un taux de 27,2%. Enfin, les personnes qui ont un diplôme inférieur au BAC représentent plus d'un demandeur d'emploi sur deux (55,8%).

### Baisse annuelle du taux d'accès à l'emploi

De janvier à juin 2025, 36,5% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à une activité de 78h ou plus dans les six mois en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, soit une baisse de -0,7 point par rapport à juin 2024. Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en recul sur un an dans l'ensemble des **départements**, sauf pour les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes qui sont stables. Cette diminution est plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (-1,1 point), suivies des Alpes-de-Haute-Provence (-0,7 point), du Var (-0,5 point) et du Vaucluse (-0,3 point).

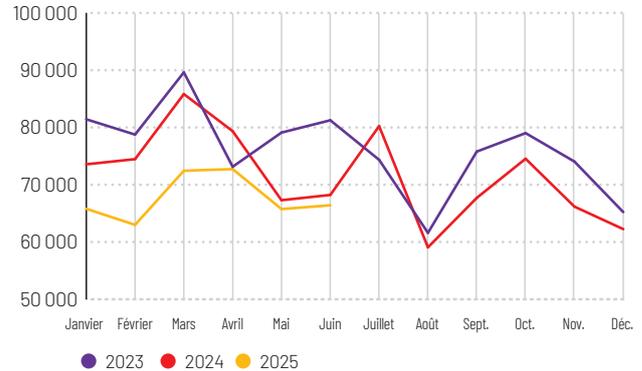
Le TAE des demandeurs d'emploi **bénéficiaires du RSA** est de 19,9%. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la demande d'emploi en catégories A et B (9%, contre 17%). Dans le département de Vaucluse, cet écart est encore plus prononcé (10%, contre 19%), pour un TAE des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA de 18,6%.

### Un volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail en hausse au 2<sup>e</sup> trimestre 2025

Après cinq trimestres consécutifs de baisse, les offres d'emploi diffusées par France Travail affichent une hausse de +1,8% au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, même si l'évolution annuelle est en diminution

### Évolution du volume mensuel d'offres diffusées à France Travail en Provence-Alpes Côte d'Azur

Données brutes



Source : France Travail - Offres partenaires.

de -4,6%. Malgré cette tendance qui fait suite au pic historique de l'année 2023, le nombre d'offres diffusées reste supérieur de 38% à celui du 2<sup>e</sup> trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Au 2<sup>e</sup> trimestre, tous les départements enregistrent une diminution annuelle des offres d'emploi diffusées, à l'exception des Hautes-Alpes, en hausse de +5,9%. La baisse est plus prononcée dans les Bouches-du-Rhône (-6,6%) et le Vaucluse (-5,9%).

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

**Le Taux d'accès à l'emploi (TAE)** mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi de 78h ou plus dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il est calculé en cumul année civile.

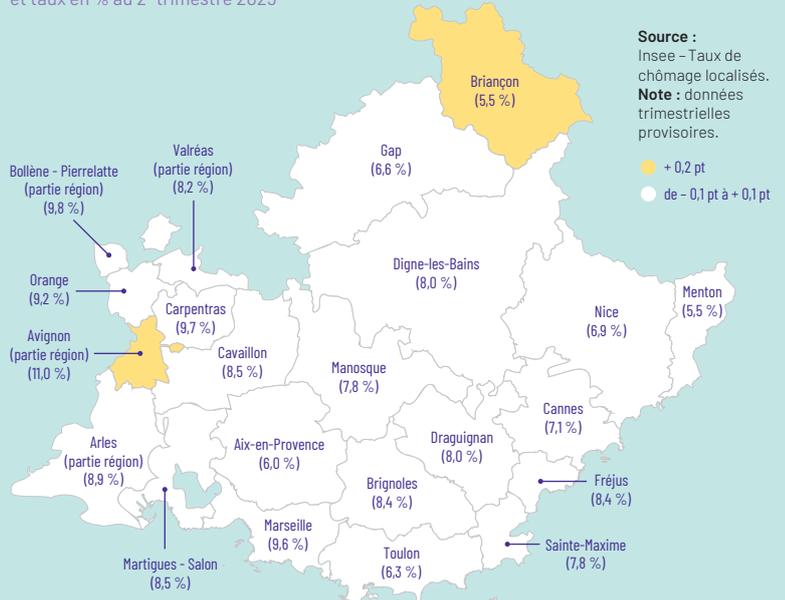
## Zoom sur le marché du travail

### Quasi-stabilité du taux de chômage dans toutes les zones d'emploi de la région, sauf Briançon et Avignon (partie Paca)

La quasi-stabilité du taux de chômage (entre -0,1 et +0,1 point) s'observe dans toutes les zones d'emploi de la région, à l'exception de celles de Briançon (5,5%) et d'Avignon (partie Paca, 11,0%) où le taux de chômage augmente de +0,2 point sur un trimestre. Ces deux zones d'emploi ont respectivement le taux le plus bas et le plus élevé de la région depuis plusieurs années.

### Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2025

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2<sup>e</sup> trimestre 2025



Source : Insee - Taux de chômage localisés. Note : données trimestrielles provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,0% (+0,1 pt)  
France métropolitaine : 7,3% (stable)

## Situation sociale

### Nouvelle baisse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA

Le **Revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources ou aux ressources faibles, un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, 137 300 foyers sont allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce nombre ne cesse de reculer depuis mi-2021, mais sur un rythme bien moins soutenu que les années précédentes depuis quatre trimestres (-2,1% sur un an, soit -2 900 foyers bénéficiaires, après -2,8% au 1<sup>er</sup> trimestre). Cette diminution, qui s'observe dans presque tous les départements de la région, demeure particulièrement prononcée dans le Vaucluse (-14,5%, comme en début d'année). Seuls les Bouches-du-Rhône enregistrent une hausse du nombre de leurs bénéficiaires, la première depuis début 2021 (+0,7%, après -0,2%). Au niveau national, la progression entamée début 2025 se confirme au 2<sup>e</sup> trimestre, après trois ans de baisse (+1,5% sur un an, après +0,2%).

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est destinée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Depuis octobre 2024, le nombre de bénéficiaires de cette prestation augmente en rythme annuel, après presque quatre ans de recul ininterrompu, pour atteindre 21 900 fin mai 2025. La hausse s'élève à +14,2% sur un an (après +10,9% fin février 2025). Cet accroissement, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région.

## Indicateurs avancés

Selon les estimations de la Banque de France, la croissance et l'inflation devraient progresser sur l'année 2025 (respectivement : +0,7 et +1%).

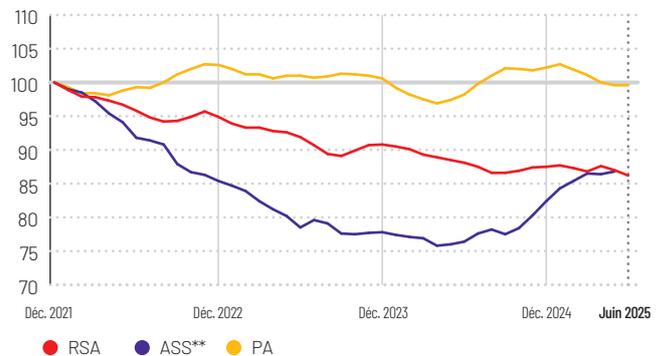
En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, l'activité en août 2025, mais marqué par les congés estivaux, continue de progresser dans les services et le bâtiment et accélère davantage dans l'industrie même si la dynamique varie selon les filières.

### Industrie

Contrairement aux années précédentes, à même date, l'activité industrielle affiche une dynamique annuelle positive, marquée par une progression des cadences dans l'ensemble des branches. Cette hausse s'accompagne de quelques recrutements. Les carnets de commandes sont satisfaisants, nourris par la demande intérieure comme étrangère. Les coûts des matières premières restent stables, hormis dans l'*Industrie agroalimentaire*. Les grilles tarifaires de vente sont encore stables.

Les trésoreries sont sous tension, en particulier dans les secteurs de la *Production de matériel de transport* et de la *Fabrication d'équipements électriques*.

### Évolution du nombre de bénéficiaires\* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur Données brutes, base 100 à fin décembre 2021



\* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

\*\* Données à fin mai.

Note : données provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, 380 900 foyers perçoivent la **Prime d'activité (PA)**, destinée aux travailleurs aux ressources modestes. Ce nombre continue de s'élever sur un an, mais moins vite qu'en début d'année (+1,4%, après +3,7%). Les effectifs sont quasi-stables dans les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône et progressent dans tous les autres départements de la région (jusqu'à +3,5% dans les Alpes-Maritimes). En France métropolitaine, le rythme de hausse ralentit également ce trimestre (+2,3%, après +4,4%).

► [Pour en savoir plus : « Sursaut éphémère au printemps 2025 », Drets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 19, septembre 2025.](#)

### Services

Comme anticipé le mois dernier, l'activité des Services marchands poursuit sa progression alors même que le niveau des effectifs est en retrait. Les prix augmentent dans l'ensemble. Les trésoreries restent à un niveau correct.

Une légère amélioration de l'activité serait attendue pour le mois de septembre, avec toutefois des inquiétudes liées aux incertitudes politiques et aux mouvements sociaux annoncés.

### Bâtiment

Les professionnels du bâtiment font état d'une stabilité de leur activité au mois d'août 2025, alors qu'une baisse était attendue le mois dernier. Cette bonne orientation conjoncturelle s'accompagne d'un renforcement des effectifs qui devrait ralentir en septembre. Par ailleurs, certains chefs d'entreprises évoquent encore l'allongement des délais de paiement, pénalisant leur niveau de trésorerie. Enfin, l'incertitude politique impacte le moral des professionnels du secteur.

Des recrutements continuent d'être effectués en réponse à la hausse anticipée de l'activité. Les effectifs devraient se stabiliser en septembre.

► [Pour en savoir plus : Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Août 2025 | Banque de France.](#)

## Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Drees, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

### OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :  
[www.observation-partenariale-conjoncture.org](http://www.observation-partenariale-conjoncture.org)

**Directrice  
de publication**  
Géraldine Daniel

**Coordination Carif-Oref**  
Fabien Miroso  
Liliana Rojas-Estrada

**Réalisation**  
Groupe technique  
d'OPC

**Conception  
graphique - PAO**  
[www.gachwell.com](http://www.gachwell.com)

Rédaction finalisée le 14 octobre 2025

